

**INSERTION DU CERTIFICAT DE MODIFICATION –
CONVERSION D’ACTIONS
(Résolutions des administrateurs)
(LSAQ)**

..... (Nom de la société)
RÉSOLUTIONS DES ADMINISTRATEURS
EN DATE DU 20...

INSERTION DU CERTIFICAT DE MODIFICATION – Conversion d’actions

Les actionnaires de la Société ont approuvé, par résolution spéciale, la modification des statuts constitutifs [OU de modification OU de fusion] de la Société quant au capital-actions, le tout conformément à l’article 241 de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec);

Il y a lieu de modifier les statuts constitutifs [OU de modification OU de fusion] afin de refléter la modification du capital-actions;

Pour refléter cette modification du capital-actions, la Société a transmis au Registraire des entreprises les Statuts de modification;

En conséquence, la Société a reçu du Registraire des entreprises un certificat de modification daté du 20..., confirmant le nouveau capital-actions;

IL EST RÉSOLU :

[...]



© edilex inc.
www.edilex.com